



©FIDA/Susan Beccio

COLLABORER AVEC LES COOPÉRATIVES SUR LE TERRAIN

Les champs-écoles paysans améliorent la productivité agricole en Afrique de l'Est

En 1999, le FIDA et la FAO ont mis en œuvre ensemble un projet de promotion des champs-écoles paysans dans huit districts du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. L'approche par les champs-écoles paysans permet aux agriculteurs d'analyser leur situation, de prendre des décisions, de résoudre leurs problèmes tout en acquérant de nouvelles compétences et de nouvelles techniques grâce à l'apprentissage par l'expérience et à des méthodes participatives de groupes.

Une évaluation, réalisée en 2010, par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) montre que la participation accrue aux champs-écoles paysans a eu des effets positifs sur le rendement des cultures, la production et les revenus. Elle s'est avérée particulièrement bénéfique pour les femmes, les ménages dirigés par une femme, les populations dont les taux d'alphabétisation étaient faibles et les agriculteurs sur des exploitations de taille moyenne. Dans les districts d'intervention du projet, les revenus agricoles ont augmenté en moyenne de 61 % dans les trois pays et de 100 % en République-Unie de Tanzanie. Au Kenya, la productivité des cultures a augmenté de 80 % et, en Ouganda, celle de la production animale des femmes participant au projet de 187 %. Les résultats de l'évaluation soulignent l'importance de l'appui fourni par les organisations agricoles comme principal facteur du développement agricole.

Photos de la couverture:

©FAO/Roberto Faidutti, ©FAO/Antonello Proto, ©FAO/Giuseppe Bizzarri, ©FAO/Asim Hafeez, ©FAO/Giuseppe Bizzarri (de gauche à droite)

Les coopératives agricoles permettent aux petits producteurs d'accéder:

- aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau
- à l'information, à la communication et à la connaissance
- aux marchés, à la nourriture et aux biens productifs, notamment les semences et les outils
- à l'élaboration des politiques et à la prise de décision

La FAO est l'institution chef de file, pour le secteur agricole, de la promotion de l'Année internationale des coopératives. A cet effet, elle collabore étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, en particulier avec les membres du Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) – le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Alliance coopérative internationale (ACI).



Les coopératives agricoles contribuent à la sécurité alimentaire et au développement rural



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italie
Téléphone: (+39) 06 57051 – www.fao.org

Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 – 00142 Rome, Italie
Téléphone: (+39) 06 54591 – www.ifad.org

Programme Alimentaire Mondial

Via C.G. Viola 68, Parco dei Medici – 00148 Rome, Italie
Téléphone: (+39) 06 65131 – www.wfp.org



Ouvrir pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté



wfp.org



Les coopératives jouent un rôle capital dans la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la création d'emplois. L'Organisation des Nations Unies a déclaré 2012: Année internationale des coopératives pour sensibiliser un large public à la contribution importante qu'apportent les coopératives au développement socio-économique mondial.

Qu'est-ce qu'une coopérative?

Une coopérative est une association autonome de personnes réunies volontairement pour répondre à des aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au sein d'une entreprise collective où le pouvoir est exercé démocratiquement.¹ C'est une entreprise qui recherche un juste équilibre entre profit et satisfaction des besoins et intérêts de ses membres et de leurs communautés. Les coopératives permettent à leurs membres de saisir de nouvelles opportunités économiques en leur offrant toute une gamme de services. Le modèle de l'entreprise coopérative existe dans de nombreux secteurs agriculture, commercialisation, consommation, services financiers ainsi que le logement. À l'échelle du monde, les coopératives génèrent 100 millions d'emplois² et comptent plus d'un milliard de membres.³

Les coopératives – fondement du développement agricole et de la sécurité alimentaire

Le secteur agricole, qui englobe la production agricole stricto sensu, la foresterie, la pêche et l'élevage, est la source principale d'emplois et de revenus dans les zones rurales, où vivent la plupart de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim dans le monde. Les coopératives jouent un rôle important en aidant les petits producteurs agricoles et les groupes marginalisés, notamment les jeunes et les femmes. Elles contribuent à l'émancipation économique et sociale de leurs membres et créent des emplois durables en milieu rural en recourant à des modèles d'activité capables de résister aux chocs économiques et environnementaux. Les coopératives ouvrent des perspectives aux petits producteurs agricoles et leur offrent une vaste gamme de services, notamment en améliorant leur accès aux marchés, au crédit, aux ressources naturelles, à la formation et à l'information. Elles facilitent également la participation des petits producteurs à la prise de décision à tous les niveaux, les aident à sécuriser leurs droits fonciers, à négocier dans de meilleures conditions leurs contrats et à obtenir des intrants agricoles à meilleur prix, notamment les semences, les engrais et l'équipement. Grâce à cet appui, les petits producteurs peuvent améliorer leurs conditions d'existence et jouer un rôle accru pour répondre à la demande croissante de denrées sur les marchés locaux, nationaux et internationaux, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la faim.

Appuyer les coopératives agricoles: l'Année internationale des coopératives et au-delà

Les trois institutions des Nations Unies basées à Rome, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) travaillent en collaboration étroite avec les coopératives agricoles et joueront un rôle moteur tout au long de cette année internationale des coopératives et au-delà, en encourageant leur croissance de diverses façons.

- **Sensibiliser au rôle que jouent les coopératives agricoles dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.** Les trois institutions vont produire et diffuser des études de cas, des bonnes pratiques et des documentaires expliquant le rôle des coopératives dans divers contextes agricoles, ainsi que leur impact sur la vie de tous les petits producteurs, hommes et femmes. L'analyse effectuée dans des pays pilote permettra de mieux comprendre les diverses modalités de participation de ces hommes et de ces femmes aux coopératives et comment celles-ci les aident à devenir plus autonomes. Des recherches et analyses plus poussées permettront de combler le manque de données sur l'impact des coopératives sur la sécurité alimentaire, la création de revenus et la réduction de la pauvreté.
- **Contribuer au développement des coopératives agricoles.** Grâce aux coopératives, les petits producteurs peuvent mutualiser leurs ressources et leurs compétences pour accéder aux marchés, aux ressources naturelles et participer à la prise de décision. Les organisations internationales romaines peuvent aider les petits producteurs à développer leurs relations avec les acteurs économiques et politiques, notamment les gouvernements, les entreprises privées et les milieux de la recherche.
- **Favoriser l'instauration d'un environnement porteur et de cadres de gouvernance améliorés favorables aux coopératives.** Les trois institutions vont aider les décideurs à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des lois, des règlements, des mesures économique d'encouragement et des instances de consultation prenant en compte les besoins et préoccupations des petits producteurs, femmes et hommes; le but étant d'encourager l'essor des organisations de petits producteurs.

1 Organisation internationale du Travail (OIT), Recommandation 193.

2 OIT. 2007. *Cooperatives and rural employment*. COOP Fact Sheet n°1. Genève.

3 Alliance cooperative internationale (ACI). 2012. *Statistical information on the co-operative movement*. Genève.



©WFP/Melanie Jacq

COLLABORER AVEC LES COOPÉRATIVES SUR LE TERRAIN

République démocratique du Congo: le PAM et la FAO relient les agriculteurs aux marchés

Pendant des années, Florent Banza Ilunga produisait du manioc sur une parcelle de 0,2 ha dans la région de Kabalo –, en République démocratique du Congo. Il avait du mal à nourrir sa femme et ses huit enfants. Ses tentatives de diversification restaient infructueuses; il ne parvenait pas à joindre les deux bouts. Faute d'expérience, de formation et de ressources son exploitation n'était pas viable.

Sa situation a changé en 2009, avec le lancement dans sa région du projet « Achats au service du progrès ». Conjointement mis en œuvre par le PAM et par la FAO, ce projet aide les petits producteurs qui s'organisent en coopératives à améliorer leur productivité et à accéder aux marchés. Florent est désormais membre de l'organisation agricole Dilume.

Au cours de la deuxième année du projet « Achats au service du progrès », Florent a cultivé 1,3 ha et récolté 1,1 t de manioc. En vendant une partie de sa production excédentaire au PAM, il a gagné environ 220 USD, somme qu'il a décidé d'investir dans une activité génératrice de revenus. Il existait à Kitule un centre de santé mais pas de pharmacie. Florent a décidé d'investir 173 USD pour créer une petite boutique et se constituer un stock. Au début de 2012, il avait réalisé 1 260 USD de bénéfices.